

JUSSY-LE-CHAUDRIER

INFORMATIONS GENERALES

RECENSEMENT MILITAIRE : *les jeunes gens, filles et garçons, nés en janvier, février, mars 2002 doivent se faire recenser en mairie à compter de leur seizième année. Apporter le livret de famille.*

SECRETARIAT DE MAIRIE ET AGENCE POSTALE : *seront fermés le mardi 6 mars 2018 en raison d'une réunion. En cas d'urgence uniquement, joindre le maire ou ses adjoints.*

Fait le vendredi 23 février 2018